



Communiqué de presse

« Maroc Numéric 2013 »

M. Amara accélère le processus avec la tenue du 11^e CIGOV

Plus de synergie pour plus d'efficacité. C'est à cela qu'a appelé le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Abdelkader Amara, qui a présidé, vendredi 7 juin au sein de son département, la 11^{ème} session du Comité interministériel de l'e-Gouvernement (CIGOV), dans le cadre de la stratégie nationale "Maroc Numéric 2013".

Cette rencontre a eu pour particularité de réunir le Comité récemment élargi à l'ensemble des ministères et des entités publiques fortement impliquées dans le programme e-Gouvernement, dont les représentants ont tous été au rendez-vous. M. Amara a souligné, à l'occasion, l'importance que revêt cet élargissement des membres du CIGOV à même d'accélérer le processus de la mise en œuvre de « Maroc Numéric 2013 » et de l'enrichir à plus d'un niveau. Veillant ainsi sur l'évolution de ce chantier national, M. Amara a estimé que le temps est venu de passer à la vitesse de croisière afin de concrétiser les différents projets dont l'état d'avancement a été au cœur de la réunion. Dans cette ambition, le président du Comité (M. Amara) a annoncé la création d'un comité des ministres, présidé par le chef de gouvernement, pour assurer la gouvernance transitoire du programme e-Gov. Et ce, en attendant la création éventuelle d'une agence nationale qui sera chargée d'encadrer le e-Gouvernement et dont les missions sont en cours de validation.

Une initiative qui permettra d'asseoir une meilleure coordination pour atteindre les objectifs que s'est assignée la stratégie nationale. D'ailleurs, certains services en ligne ont d'ores et déjà été mis en place. M. Amara a estimé que le bilan à mi-parcours est positif. En effet, depuis le dernier CIGOV, des services ont été mis en ligne, dont celui de demande en ligne du casier judiciaire lancé dans les tribunaux de Casablanca et de Kénitra. S'ajoute à cela le lancement du portail du consommateur, en tant que point d'entrée unique en matière de protection du consommateur, et la nouvelle version du portail national « maroc.ma » réservé à

l'administration publique. Autre réalisation et non des moindres : la généralisation en cours du service « watiqa.ma », qui compte à ce jour 29 communes déployées, et pour lequel il est prévu d'atteindre 127 communes d'ici fin juillet 2013.

Chacun de ces projets a été présenté dans le détail, au cours de cette réunion en présence des responsables directs de chaque département, et fait l'objet d'échange d'idées. A l'occasion, des démonstrations de services électroniques ont été projetées, dont le nouveau service de prise de rendez-vous en ligne, application mutualisable réalisée par la Direction de pilotage du programme e-gouvernement (DPGOV), qui sera généralisée dans les hôpitaux publics. Citons, également, le service de réclamation en ligne du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville et la plateforme numérique de la Poste qui comporte deux offres : la boîte postale électroniques (Barid eBox) et l'offre e-commerce (Barid eShop).

Dans la volonté d'assurer le suivi de ces projets, M. Amara a appelé, à la fin de la réunion, à ne ménager aucun effort pour remplir la mission dont s'assigne le CIGOV.